

**CONDITIONS DE L'OPERATION PROMOTIONNELLE
PRINTEMPS 2020
OKNOPLAST PREMIUM**

I. Principes généraux

1. Le présent règlement précise les conditions de la campagne promotionnelle de printemps 2020 (ci-après : l'„Opération Promotionnelle”).

2. L'Opération Promotionnelle est annoncée par OKNOPLAST FRANCE, située au 85, rue de Rennes 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 751 691 320, et proposée par ses revendeurs OKNOPLAST Premium participants, listés sur le site internet www.oknoplast.fr à l'adresse suivante :
<https://oknoplast.fr/promotion-printemps-2020/>

3. L'Opération Promotionnelle s'applique sur les produits ci-après listés fabriqués par la société OKNOPLAST z.o.o, société polonaise au capital de 105 000 zlotys, dont le siège social se situe 117, Ochmanow 32-003 Podłęże, en Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre National Judiciaire (KRS) tenu par le Tribunal Local pour l'arrondissement Kraków-Śródmieście de la ville de Cracovie, XIIe Chambre Commerciale, sous le numéro KRS 00000141430, dont le numéro d'identification intracommunautaire est : 678-00-38-167:

- gamme de fenêtres KONCEPT 2.0 (ci-après : les „Produits”)

4. Le contenu du présent règlement est disponible et peut être téléchargé sur le site web www.oknoplast.fr.

II. Durée

L'Opération Promotionnelle s'étend du 14 avril 2020 au 29 mai 2020.

III. Conditions de participation

1. L'Opération Promotionnelle est valable sur l'ensemble des Produits.

2. L'Opération Promotionnelle porte sur toutes les couleurs des Produits disponibles et toutes les configurations de couleurs des Produits, c'est-à-dire: blanc-blanc, blanc-couleur, couleur-couleur, bicoloration et colorfull.

3. L'Opération Promotionnelle s'adresse exclusivement aux particuliers agissant à des fins non professionnels, clients des revendeurs OKNOPLAST Premium participants à l'Opération Promotionnelle, dans la limite des Produits disponibles.

4. Les clients particuliers bénéficieront de remises promotionnelles appliquées librement par les revendeurs OKNOPLAST Premium participant à l'Opération Promotionnelle en cas de commande de Produits confirmée et signée entre le 14 avril et le 29 mai 2020.

5. Le client particulier pourra effectuer une réservation de Produits au préalable de la validation de la commande. Pour bénéficier de la remise promotionnelle, cette réservation devra être validée au plus tard le 29 mai 2020.

6. L'Opération Promotionnelle est limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse) qu'elle que soit le nombre de Produits.

7. L'Opération Promotionnelle est valable en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus) et les DOM TOM et réservée aux personnes âgées de plus de 18 ans. Une preuve pourra être demandée.

8. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), à l'adresse postale suivante : 3, place Fontenoy 75007 Paris <https://www.cnil.fr/fr/agir>.

Cesson-Sévigné, le 9 avril 2020